

05-12-19

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi dix-neuvième jour du mois de décembre deux mille cinq (2005), à 19 h 38, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Noëlla Bourdages  
Sara Deschênes, à compter du 19 h 47  
Louise Dionne  
Gilberte Fournier  
Pauline Michaud, vice-présidente

MM. Raynald Caissy  
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)  
Yvon Dubé  
Claude Fortin  
Denis Goulet  
Raymond Joly  
Gilbert Labrie (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)  
Jean-Maurice Lechasseur  
Luc Marcoux  
Normand Michaud  
Jean-Yves Poirier  
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Paul Labrecque, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M. Jacques Poirier, directeur général adjoint  
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles

**Sont absents :**

Jean-Pierre Lavoie  
Lise Lévesque, absence motivée  
Guy Potvin, absence motivée

**05-12-19-114 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

Aucune question n'est soumise.

**05-12-19-115 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

M. Gilbert Labrie, représentant du Comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

**05-12-19-116 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions réservée au public;
- 3.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 4.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 5.0 **Décision**
  - 5.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 novembre 2005 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 5.2 Modifications au plan d'effectif du personnel de soutien régulier 2005-2006 (Jacques Poirier);
  - 5.3 Réfection de la toiture du pavillon la Source - Paiement final (Carl Ruest);
  - 5.4 Réfection de la toiture de l'école Langevin - Paiement final (Carl Ruest);
  - 5.5 Entente avec la Municipalité de Saint-Fabien - Utilisation de locaux et d'équipements (Carl Ruest);
  - 5.6 Autorisation de voyage - Directeur général (Paul Labrecque);
  - 5.7 Mise à pied pour incapacité physique - Personnel de soutien (**huis clos**) (Jacques Poirier);
  - 5.8 Grief patronal (**huis clos**) (Jacques Poirier);
  - 5.9 Mutations - Directions d'établissement (**huis clos**) (Paul Labrecque);
  - 5.10 Comblement de postes de direction d'école :
    - Ouverture de concours;
    - Formation d'un comité de sélection (**huis clos**) (Paul Labrecque);
- 6.0 **Information**
  - 6.1 Rapport du président;
- 7.0 Questions nouvelles;
- 8.0 Levée de la séance.

**DÉCISION****05-12-19-117 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 NOVEMBRE 2005 - APPROBATION ET SUIVIS**

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 novembre 2005, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**05-12-19-118 MODIFICATION AU PLAN D'EFFECTIF DU PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER 2005-2006 - ABOLITION D'UN POSTE DE SURVEILLANTE D'ÉLÈVES**

ATTENDU l'analyse des besoins effectuée par les services des ressources humaines et la direction de l'école Paul-Hubert concernant la surveillance des élèves;

ATTENDU les dispositions de la clause 7-1.10 et suivantes de la convention collective applicable au personnel de soutien;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'abolir le poste de surveillante d'élèves (poste détenu par Madeleine Rioux) à raison de 35 heures/semaine à l'école Paul-Hubert, qui deviendra définitivement vacant le 9 janvier 2006.

**À 19 h 47, M<sup>me</sup> Sara Deschênes se joint à la séance.**

**05-12-19-119 MODIFICATION AU PLAN D'EFFECTIF DU PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER 2005-2006 - CRÉATION D'UN POSTE DE TECHNICIEN DE TRAVAIL SOCIAL**

ATTENDU l'analyse des besoins effectuée par les services des ressources humaines et la direction du Centre de formation aux adultes à Mont-Joli concernant le poste de technicien de travail social;

ATTENDU la consultation faite auprès du Syndicat du soutien scolaire des Phares;

ATTENDU les dispositions de la clause 7-1.10 et suivantes de la convention collective applicable au personnel de soutien;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de procéder à la création d'un nouveau poste, à ralentissement cyclique, de technicien de travail social, à raison de 30 heures/semaine au Centre de formation des adultes à Mont-Joli pour le Centre alternatif de formation (CAF).

**05-12-19-120 RÉFECTION DE LA TOITURE DU PAVILLON LA SOURCE - PAIEMENT FINAL**

ATTENDU la recommandation de l'architecte Patrick Girardeau concernant les travaux de réfection de la toiture du pavillon la Source;

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu de verser à l'entrepreneur *Toitures Estbec inc.* la somme de 8 580,87 \$ représentant le paiement final dans ce projet.

**05-12-19-121 RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE LANGEVIN - PAIEMENT FINAL**

ATTENDU la recommandation de l'architecte Patrick Girardeau concernant les travaux de réfection de la toiture de l'école Langevin;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de verser à l'entrepreneur *3104-0181 Québec inc. – Fournier & Frères (1991)* la somme de 7 115,45 \$ représentant le paiement final dans ce projet.

**05-12-19-122 ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN - UTILISATION DE LOCAUX ET D'ÉQUIPEMENTS**

ATTENDU la volonté de la Municipalité de Saint-Fabien et de la direction du pavillon l'Écho-des-Montagnes de mettre en commun l'utilisation de certains locaux et équipements qu'ils possèdent;

ATTENDU que chaque partie désire convenir de modalités permettant une mise en commun harmonieuse de ces locaux et équipements;

ATTENDU l'avis favorable du conseil d'établissement de l'école;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu d'accepter les termes du protocole d'entente avec la Municipalité de Saint-Fabien pour gérer l'utilisation conjointe de locaux et d'équipements au pavillon l'Écho-des-Montagnes et dans certains édifices appartenant à la Municipalité.

**05-12-19-123 AUTORISATION DE VOYAGE - DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'autoriser le voyage inscrit au document DG-AV-05-06-7.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**05-12-19-124 HUIS CLOS**

À 20 h 10, il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de continuer la séance à huis clos.

**05-12-19-125 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 21 h 9, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de siéger en séance publique.

**05-12-19-126 MISE À PIED POUR INCAPACITÉ PHYSIQUE - PERSONNEL DE SOUTIEN**

ATTENDU que la personne salariée # RH-06-01-26 est en invalidité depuis le 29 janvier 2004;

ATTENDU les dispositions des articles 5-3.00 de la convention collective applicable au personnel de soutien concernant les bénéfices reliés à cette période d'invalidité;

ATTENDU les dispositions des articles 7-4.00 de la convention collective applicable au personnel de soutien concernant l'incapacité physique de rencontrer les exigences de son poste;

ATTENDU les attestations médicales fournies par la personne salariée # RH-06-01-26 depuis le début de son invalidité;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu de procéder à la mise à pied pour incapacité physique de la personne salariée # RH-06-01-26, telle mise à pied prenant effet le 26 janvier 2006.

#### **05-12-19-127    GRIEF PATRONAL**

ATTENDU que dans le cadre d'un mouvement concerté, une majorité d'enseignantes et d'enseignants ont refusé de faire la saisie de données et de produire les bulletins selon le système en vigueur;

ATTENDU que ce refus a été constaté à l'occasion des bulletins devant être complétés à la fin juin 2005 et à l'automne 2005;

ATTENDU que ce refus du personnel enseignant d'utiliser le système en vigueur contrevient clairement aux dispositions de la convention collective, notamment à sa clause 8-2.01, aux dispositions du Code civil et au Code du travail;

ATTENDU que l'utilisation de ce « moyen de pression illégal » a contraint la Commission scolaire à utiliser du personnel non enseignant et à avoir recours à d'autres mesures pour l'entrée des notes des élèves et ainsi assurer la confection des bulletins;

ATTENDU les dommages découlant de ce moyen d'action en juin et à l'automne 2005;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu :

- a) de soumettre un grief au nom de la Commission scolaire, et ce, aux fins de réclamer les dommages découlant de ce moyen d'action, ainsi que les intérêts au taux légal et des dommages punitifs;
- b) d'autoriser le directeur général à faire toutes les procédures utiles dans les circonstances.

#### **05-12-19-128    MUTATION AU POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE L'AQUARELLE**

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur de l'école l'Aquarelle;

ATTENDU la structure 2006-2007 du réseau d'établissements de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la consultation de l'Association des directrices et des directeurs d'école du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du Conseil d'établissement concerné;

ATTENDU l'intérêt de la personne concernée;

ATTENDU les informations transmises à huis clos;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de muter M<sup>me</sup> Joyce O'Breham au poste de directrice de l'école l'Aquarelle, à compter du 8 mars 2006.

**05-12-19-129 MUTATION AU POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES ÉCOLES DES SOURCES ET SAINTE-LUCE**

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur des écoles des Sources et Sainte-Luce;

ATTENDU la structure 2006-2007 du réseau d'établissements de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la consultation de l'Association des directrices et des directeurs d'école du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du Conseil d'établissement concerné;

ATTENDU l'intérêt de la personne concernée;

ATTENDU les informations transmises à huis clos;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu de muter M<sup>me</sup> Guylaine Feuiltault au poste de directrice des écoles des Sources et Sainte-Luce, à compter du 8 mars 2006.

**05-12-19-130 MUTATION AU POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES MERISIERS**

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur de l'école des Merisiers;

ATTENDU la structure 2006-2007 du réseau d'établissements de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la consultation de l'Association des directrices et des directeurs d'école du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du Conseil d'établissement concerné;

ATTENDU l'intérêt de la personne concernée;

ATTENDU les informations transmises à huis clos;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu de muter M<sup>me</sup> Liette Bigras au poste de directrice de l'école des Merisiers, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006.

**05-12-19-131 MUTATION AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT À L'ÉCOLE PAUL-HUBERT**

ATTENDU que l'un des postes de directrice adjointe ou de directeur adjoint à l'école Paul-Hubert deviendra vacant à la suite du départ à la retraite de la titulaire du poste;

ATTENDU la structure 2006-2007 du réseau d'établissements de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

ATTENDU la consultation effectuée auprès de la direction de l'école Paul-Hubert;

ATTENDU la recommandation du directeur général concernant l'affectation;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de muter M. Éric Desaulniers au poste de directeur adjoint à l'école Paul-Hubert;

La date d'entrée en fonction sera déterminée par le directeur général.

**05-12-19-132 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES ÉCOLES DU ROCHER/D'AUTEUIL, DU GRAND-PAVOIS ET DES HAUTS-PLATEAUX - OUVERTURE DE POSTES**

ATTENDU les résolutions 05-12-19-128, 05-12-19-129, 05-12-19-130;

ATTENDU que les postes de direction des écoles du Rocher/D'Auteuil, du Grand-Pavois et des Hauts-Plateaux sont devenus vacants à la suite des mutations des titulaires de ces postes;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des représentants de l'Association des directeurs d'école de la région du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU la structure 2006-2007 du réseau d'établissements de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, les postes de directrice ou de directeur d'école suivants :

- L'école du Rocher/D'Auteuil;
- L'école du Grand-Pavois;
- L'école des Hauts-Plateaux.

**05-12-19-133 COMPLEMENT DE POSTES DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES ÉCOLES DU ROCHER/D'AUTEUIL, DU GRAND-PAVOIS ET DES HAUTS-PLATEAUX - FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU l'ouverture d'un poste de directrice ou de directeur d'école primaire et secondaire et de deux postes de directrice ou de directeur d'école primaire;

ATTENDU la consultation effectuée ou à être effectuée auprès des conseils d'établissement concernés;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M. Denis Goulet et résolu de former un comité de sélection pour le comblement d'un poste de directrice ou de directeur d'école primaire et secondaire et de deux postes de directrice ou de directeur d'école primaire qui serait composé de :

- quatre commissaires;
- trois parents désignés par les conseils d'établissement concernés;
- une ou un représentant de l'Association des directeurs d'établissement;
- du directeur général adjoint;
- de la directrice des services éducatifs, secteur des jeunes;
- du directeur général.

Il est également résolu de désigner les quatre commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M. Normand Michaud;
- M. Jean-Maurice Lechasseur;
- M. Alain Rioux;
- M. Yvon Dubé.

Il est aussi résolu de désigner les deux personnes suivantes pour agir comme substituts :

- M. Jean-Yves Poirier;
- M<sup>me</sup> Sara Deschênes.

**05-12-19-134 INFORMATION**

Le sujet suivant est traité à titre d'information :

- a) Rapport du président.

**05-12-19-135 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 21 h 13, il est proposé par M. Normand Michaud et résolu de lever la séance.

---

PRÉSIDENT

---

SECRETARIE GÉNÉRALE



**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**  
**CONSEIL DES COMMISSAIRES**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2005**

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :**

**TITRE :**

|              |  |
|--------------|--|
| 05-12-19-114 | Période de questions réservée au public  |
| 05-12-19-115 | Période réservée aux commissaires parents  |
| 05-12-19-116 | Adoption de l'ordre du jour  |
|              | <b>Décision</b>  |
| 05-12-19-117 | Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 novembre 2005 - Approbation et suivis   |
| 05-12-19-118 | Modification au plan d'effectif du personnel de soutien régulier 2005-2006 - Abolition d'un poste de surveillante d'élèves       |
| 05-12-19-119 | Modification au plan d'effectif du personnel de soutien régulier 2005-2006 - Création d'un poste de technicien de travail social |
| 05-12-19-120 | Réfection de la toiture du pavillon la Source - Paiement final   |
| 05-12-19-121 | Réfection de la toiture de l'école Langevin - Paiement final   |
| 05-12-19-122 | Entente avec la Municipalité de Saint-Fabien - Utilisation de locaux et d'équipements  |
| 05-12-19-123 | Autorisation de voyage - Directeur général   |

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :****TITRE :**

|              |   |
|--------------|---|
| 05-12-19-124 | Huis clos   |
| 05-12-19-125 | Retour en séance publique   |
| 05-12-19-126 | Mise à pied pour incapacité physique - Personnel de soutien   |
| 05-12-19-127 | Grief patronal  |
| 05-12-19-128 | Mutation au poste de directrice ou de directeur de l'école l'Aquarelle  |
| 05-12-19-129 | Mutation au poste de directrice ou de directeur des écoles des Sources et Sainte-Luce   |
| 05-12-19-130 | Mutation au poste de directrice ou de directeur de l'école des Merisiers  |
| 05-12-19-131 | Mutation au poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint à l'école Paul-Hubert  |
| 05-12-19-132 | Comblement de poste de directrice ou de directeur des écoles du Rocher/D'Auteuil, du Grand-Pavois et des Hauts-Plateaux - Ouverture de postes               |
| 05-12-19-133 | Comblement de postes de directrice ou de directeur des écoles du Rocher/D'Auteuil, du Grand-Pavois et des Hauts-Plateaux - Formation du comité de sélection |
| 05-12-19-134 | <b>Information</b><br><br>a) Rapport du président   |
| 05-12-19-135 | Levée de la séance  |